

Les principes du paiement



Durée

14h (2 jours)



Lieu

ENSICAEN



Prochaines sessions :

18 juin 2026

24 septembre 2026



Effectif minimum

4 personnes



Tarif

2100 €

net de taxe par personne, accueil et déjeuner

inclus

La carte bancaire a pris progressivement une place prépondérante parmi les moyens de paiement. Comprendre ses principes de fonctionnement, son environnement normatif et ses évolutions futures sont des enjeux industriels et marketing majeurs. Cette formation initie au vocabulaire et au contexte technico-marketing qui entourent la carte bancaire. Elle présente l'environnement actuel et le vocabulaire du paiement électronique par carte bancaire. Les grandes fonctions liées à ce moyen de paiement sont explicitées (émission, acceptation, autorisation, compensation, règlement, sécurisation) et les visions fonctionnelle, stratégique, sécuritaire et technique sont abordées.

Objectifs de la formation

- Maitriser l'environnement actuel et le vocabulaire du paiement électronique par carte bancaire
- Comprendre les grandes fonctions liées à ce moyen de paiement
- Appréhender les visions fonctionnelle, stratégique, sécuritaire et technique

Public

Toute personne souhaitant accroître ses connaissances dans le domaine

Prérequis

Pas de prérequis nécessaire

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel ou distanciel

Contenu de la formation

- Introduction
- Les transactions par carte bancaire
- Le modèle interbancaire
- Le dispositif industriel
- La sécurité et la fraude
- L'avenir de la monétique et des transactions électroniques sécurisées

Évaluation des acquis

Les acquis des apprenants seront évalués au travers d'exercices réalisés tout au long de la formation.

Attestation de formation

Une attestation de formation est transmise aux apprenants à l'issue de la formation professionnelle. Elle certifie le suivi de la formation et l'acquisition des compétences.

Satisfaction des apprenants

Au terme de la formation, les apprenants renseigneront un formulaire de satisfaction.

Financements

Le plan de développement des compétences